

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1927

2 août 2012

### SOMMAIRE

<b>ABC, Africa Business Center S.A.</b> .....	<b>92494</b>	<b>Evest Luxembourg</b> .....	<b>92492</b>
<b>Allcar Sàrl</b> .....	<b>92451</b>	<b>Excellentia SICAV</b> .....	<b>92453</b>
<b>Alliancebernstein Strategic Opportunities Luxembourg Fund</b> .....	<b>92451</b>	<b>FCM Finance SPF S.A.</b> .....	<b>92492</b>
<b>Allnet Sàrl</b> .....	<b>92452</b>	<b>Financière d'Ibis Spf S.A.</b> .....	<b>92496</b>
<b>Antea</b> .....	<b>92473</b>	<b>GDF SUEZ Corp Luxembourg</b> .....	<b>92452</b>
<b>ASE Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>92486</b>	<b>Grossbötzl, Hemker, Flaskamp &amp; Co. Be- teiligungen S.N.C.</b> .....	<b>92493</b>
<b>Assenagon S.A.</b> .....	<b>92450</b>	<b>G.S.E. International S.A.</b> .....	<b>92479</b>
<b>ATC Holdco S.à r.l.</b> .....	<b>92453</b>	<b>Guardian Digital Communications Luxem- bourg S. à r.l.</b> .....	<b>92482</b>
<b>ATC Midco S.à r.l.</b> .....	<b>92453</b>	<b>Happy Fly and Shipping S.A.</b> .....	<b>92493</b>
<b>Banque Invik S.A.</b> .....	<b>92479</b>	<b>HM Investments S.à r.l.</b> .....	<b>92493</b>
<b>Bond Capital Partners (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>92454</b>	<b>Hôtel Simon S.A.</b> .....	<b>92472</b>
<b>Brasserie Simon</b> .....	<b>92454</b>	<b>Howe International S.A.</b> .....	<b>92494</b>
<b>BRASSERIE SIMON Exploitation et Cie S.e.c.s.</b> .....	<b>92473</b>	<b>HP Hotels International S.A.</b> .....	<b>92483</b>
<b>BRASSERIE SIMON Participations et Cie S.e.c.s.</b> .....	<b>92479</b>	<b>Kulczyk Investments S.A.</b> .....	<b>92491</b>
<b>Brever Immobilière S.A.</b> .....	<b>92480</b>	<b>Logwin AG</b> .....	<b>92493</b>
<b>Chartreuse et Mont Blanc Global Holdings S.C.A.</b> .....	<b>92481</b>	<b>Los Rincones S.A.</b> .....	<b>92481</b>
<b>Circuit 1</b> .....	<b>92482</b>	<b>Monier Participations S.à r.l.</b> .....	<b>92492</b>
<b>Circuit 2</b> .....	<b>92483</b>	<b>Ninedotnine Sàrl</b> .....	<b>92494</b>
<b>Cliffs (Gibraltar) Holdings Limited Luxem- bourg S.C.S.</b> .....	<b>92481</b>	<b>Palamon Securities IP Holdings S.à r.l.</b> ...	<b>92455</b>
<b>Comprehensive Holdings Corporation S.A., SPF</b> .....	<b>92480</b>	<b>Pangee Investments S.A.</b> .....	<b>92450</b>
<b>Diam International S.à r.l.</b> .....	<b>92483</b>	<b>Premium Capital Energie Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>92495</b>
<b>Doggy Styling S.à r.l.</b> .....	<b>92454</b>	<b>Premium Capital Holding Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>92495</b>
<b>ECP Management</b> .....	<b>92490</b>	<b>Reggio International S.A.</b> .....	<b>92480</b>
<b>Ernster S.à r.l.</b> .....	<b>92491</b>	<b>Tetragono S.A.</b> .....	<b>92486</b>
<b>Etimine S.A.</b> .....	<b>92491</b>	<b>Twelve Filbert S.à r.l.</b> .....	<b>92455</b>
		<b>Verto Lux Holding</b> .....	<b>92482</b>
		<b>Video Holdings S.A.</b> .....	<b>92450</b>

**Assenagon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 127.480.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012080977/10.

(120115185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Video Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 26.391.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «VIDEO HOLDING S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 29 juin 2012, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 3 juillet 2012. Relation: EAC/2012/8689.

- que la société «VIDEO HOLDINGS S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 26.391,

constituée suivant acte notarié du 17 juillet 1987, publié au Mémorial C numéro 371 de l'an 1987,

se trouve à partir de la date du 29 juin 2012 définitivement liquidée, l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 27 décembre 2010 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081606/24.

(120115127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Pangee Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 118.612.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 11 juin 2012, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Transfert du siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, avec effet immédiat.

2. Acceptation de la démission de José Correia, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur, avec effet immédiat.

3. Acceptation de la démission de Christophe Davezac, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur, avec effet immédiat.

4. Acceptation de la démission de Géraldine Schmit, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'Administrateur, avec effet immédiat.

5. Nomination de Philip Glynn, avec adresse professionnelle au 23, Mount Street, W1K 2RP Londres, Royaume-Uni, au mandat d'Administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

6. Nomination de Thierry Triboulot, avec adresse professionnelle au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg au mandat d'Administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

7. Nomination de Alexandre Taskiran, avec adresse professionnelle au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg au mandat d'Administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

8. Nomination de Gilles Fosse, avec adresse professionnelle au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg au mandat d'Administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

9. Acceptation de la démission de READ S.à.r.l, avec siège social au 31A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de son mandat de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

10. Nomination de TRUSTCONSULT LUXEMBOURG S.A., avec siège social au 127, Rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, au mandat de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juin 2012.

Référence de publication: 2012081426/36.

(120115270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Allcar Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 9, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 121.047.

Les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Madame Gomes Faria Maria Rosalina, née à Barcelos (Portugal), le 30 janvier 1964, demeurant à L-5730 Aspelt, 8, rue de Mondorf, souhaite vendre ses 50 parts sociales qu'elle détient dans la société Allcar S.à r.l. au prix total de 1.-€.

2) Monsieur Conceicao Pinheiro Amante Luis Alberto, né à Lisbonne (Portugal), le 13 octobre 1964, demeurant à L-5730 Aspelt, 8, rue de Mondorf, exprime sa volonté d'acquérir les 50 parts sociales au prix total de 1.-€ de Madame Gomes Faria Maria Rosalina.

Après cette résolution, les parts sociales de la société sont désormais réparties comme suit:

1.- Monsieur Conceicao Pinheiro Amante Luis Alberto, .....	100 parts sociales
Total .....	100 parts sociales

Signature.

Référence de publication: 2012080988/18.

(120115170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Alliancebernstein Strategic Opportunities Luxembourg Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 152.345.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 27 juin 2012, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

Réélection du conseil d'administration de la Société. Désormais le conseil d'administration de la Société est composé comme suit, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2013:

- M. Yves Prussen
- M. Silvio Cruz
- M. Louis Thomas Mangan
- M. Bertrand Reimmel

L'adresse professionnelle de M. Reimmel est établie au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et celle de M. Cruz au 1345 Avenue of the Americas, 10105 New York.

Ernst & Young a été reconduit dans ses fonctions de réviseur d'entreprises de la Société pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

En date du 29 juin 2012, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de nommer M. Bertrand Reimmel et M. Silvio Cruz en tant qu'administrateur délégué pour une durée indéterminée en remplacement de Nicolas Bérard.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2012.

*Pour AllianceBernstein Strategic Opportunities Luxembourg Fund*

Référence de publication: 2012080989/26.

(120115300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**GDF SUEZ Corp Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 3.309.

L'assemblée générale ordinaire, en sa séance du 6 juin 2012, a:

- pris acte de la démission en qualité de gérant de Monsieur Jan Brackenier et de Madame Saliha Merini avec effet au 6 juin 2012;

- nommé en qualité de gérant:

\* Monsieur Rachid Azoughagh, demeurant 77 rue du Boucle Val Marie à 57100 Thionville (France);

\* Monsieur Alain Pasteleurs, demeurant Avenue des Frères Fleischman 39 à 1410 Waterloo (Belgique);

\* Monsieur Emmanuel van Innis, demeurant Britsepad 5 à 8300 Knokke-Heist (Belgique).

L'assemblée a également pris la résolution suivante:

«Les gérants de catégorie A sont nommés gérants exécutifs; ils exercent la gestion journalière de la société, s'assurent du bon fonctionnement des activités, du suivi de la comptabilité, des paiements, etc. Ils représentent la société dans tout acte de gestion.

Les gérants de catégorie B sont nommés gérants non exécutifs. Ils participent aux Conseils de gérance et sont consultés pour toutes décisions stratégiques liées aux participations de la société.

Ils ne participent pas à la gestion journalière de la société.

Mme Florence Poncelet demeurant 65 avenue de la Gare à 1611 Luxembourg, MM. Rachid Azoughagh et Alain Pasteleurs sont gérants exécutifs.

MM. Emmanuel van Innis, Guido Vanhove et Thierry van den Hove sont gérants non exécutifs.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2012.

R. Azoughagh / Fl. Poncelet

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2012081223/28.

(120115116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Allnet Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3531 Dudelange, 7, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 100.218.

Les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Madame Conceicao Pinheiro Gomes Faria Rosalina, née à Barcelos (Portugal), le 30 janvier 1964, demeurant à L-5730 Aspelt, 8, rue de Mondorf, souhaite vendre ses 400 actions qu'elle détient dans la société Allnet S.à r.l. au prix total de 1.-€.

2) Monsieur Conceicao Pinheiro Amante Luis Alberto, né à Lisbonne (Portugal), le 13 octobre 1964, demeurant à L-5730 Aspelt, 8, rue de Mondorf, exprime sa volonté d'acquérir les 400 actions au prix total de 1.-€ de Madame Conceicao Pinheiro Gomes Faria Rosalina.

Après cette résolution, les actions de la société sont désormais réparties comme suit:

1.- Monsieur Conceicao Pinheiro Amante Luis Alberto, .....	800 actions
Total .....	800 actions
	Signature.

Référence de publication: 2012080990/19.

(120115169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**ATC Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 6.582.349,65.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 156.253.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des associés*

En date du 24 avril 2012, l'assemblée générale a décidé de nommer la société à responsabilité de droit luxembourgeois PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que réviseur d'entreprise agréé de la société, et ce avec effet immédiat.

Son mandat expirera lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2012 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012081008/18.

(120115125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Excellentia SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 166.314.

—  
*Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 5 juillet 2012*

Le Conseil d'Administration a décidé

1. d'acter la démission de Monsieur Attilio Femiano-Chille de son poste d'administrateur avec effet au 14 mars 2012;
2. de coopter Monsieur Donald Villeneuve, domicilié au 7a, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, en qualité d'administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 juillet 2012.

Pour EXCELLENTIA SICAV

ANDBANK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2012081173/17.

(120115220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**ATC Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 7.414.957,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 156.338.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique*

En date du 24 avril 2012, l'associé unique a décidé de nommer la société à responsabilité de droit luxembourgeois PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, en tant que réviseur d'entreprise agréé de la société, et ce avec effet immédiat.

Son mandat expirera lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2012 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012081009/18.

(120115092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Bond Capital Partners (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.224.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 22 mai 2012 l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Alexandre Prost-Gargoz, Administrateur de classe B avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Anthony Yick Kin Huang, Administrateur de classe A avec adresse au 21, Arlington Street, SW1A 1RN Londres, Royaume-Uni;
- James Oswald Jacoby Jr, Administrateur de classe A avec adresse au 100, Morgan Keegan Drive, 72202 Arkansas, Etats-Unis.

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

2. Suite à une fusion par absorption et un changement de dénomination, le commissaire aux comptes est Alter Domus Luxembourg S.à r.l. avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Son mandat débute le 22 mai 2012 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2012.

Référence de publication: 2012081022/22.

(120115275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Brasserie Simon, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9535 Weidingen, 27, rue Knupp.

R.C.S. Luxembourg B 112.872.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de Brasserie Simon S.à r.l. tenue à Wiltz le 21 juin 2012 à 10.00 heures*

L'assemblée générale constate le changement de l'adresse de l'associé Monsieur Jacques FONTAINE à L - 9535 Weidingen/Wiltz, 25, Rue Knupp ainsi que le changement des adresses de Monsieur Pierre FORTHOMME, associé et de Madame Elisabeth FONTAINE, associée et gérante à L - 9774 Urspelt, 13, Am Nidderland.

Pour extrait sincère et conforme

*La gérante*

Référence de publication: 2012081045/14.

(120115259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Doggy Styling S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4985 Sanem, 26A, rue Esch.

R.C.S. Luxembourg B 152.595.

L'an deux mille douze, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Raymond HERMES, indépendant, demeurant à L-4985 Sanem, 26A, rue d'Esch.
- 2.- Madame Sylvie WENNER, employée privée, épouse de Monsieur Raymond HERMES, demeurant à L-4985 Sanem, 26A, rue d'Esch.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée DOGGY STYLING S.à r.l., avec siège social à L-4985 Sanem, 26A, rue d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 152.595 (NIN 2010 2411 324).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Robert SCHUMAN, de résidence à Differdange, en date du 6 avril 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1138 du 1<sup>er</sup> juin 2010.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille quatre cents Euros (€ 12.400.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros (€ 124.-) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Raymond HERMES, prénommé, cinquante parts sociales . . . . .	50
2.- Madame Sylvie WENNER, prénommée, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Ensuite les comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

Les associés décident de modifier l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2.** La société a pour objet:

- a) l'exploitation d'une pension pour chiens et d'un salon de toilettage pour chiens avec vente des articles de la branche;
- b) le commerce de marchandises et denrées, de vins et spiritueux, la vente de tous articles de grande consommation, de ménage et autres.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Raymond HERMES, actuellement gérant unique de la société, en tant que gérant pour la branche a) de l'objet social pour une durée indéterminée.

Madame Sylvie WENNER est nommée gérante pour la branche b) de l'objet social pour une durée indéterminée.

Chaque gérant peut engager la société par sa signature individuelle dans sa branche respective.

Pour tous les autres engagements les signatures conjointes des deux gérants seront requises.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant d'après leurs noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. HERMES, S. WENNER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 29 juin 2012. Relation: ECH/2012/1063. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081113/47.

(120115107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Palamon Securities IP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Twelve Filbert S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 168.584.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of May.

Before Maître Joseph Elvinger, Civil Law notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

**THERE APPEARED**

PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., a limited partnership and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10434, here represented by Flora Gibert, private employee, residing in Luxembourg by virtue of a proxy, given under private seal, and,

PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA" L.P., a limited partnership and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10450, here represented by Flora Gibert, private employee, residing in Luxembourg by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the two shareholders of "Twelve Filbert S.à r.l.", a Société à responsabilité limitée, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 168.584, incorporated by deed on the 3<sup>rd</sup> day of April 2012 by Maître Henri Hellinckx, in process of publication in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

The shareholders exercise the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on "sociétés à responsabilité limitée" and declare that the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

- 1.- Change of Company's name, from "Twelve Filbert S.à r.l." into "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l.";
- 2.- Amendment of Article 2 of the articles;
- 3.- Creation of ten new classes of alphabet shares, conversion of existing shares and determination of the rights and privileges attached to the alphabet shares;
- 4.- Full restatement the Company's articles of incorporation;
- 5.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, they unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to change the current Company's name, "Twelve Filbert S.à r.l." into "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l.".

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article 2 of the articles of incorporation, which will now be read as follows:

“ **Art. 2.** The company's name is "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l.".

*Third resolution*

The meeting resolves to create ten (10) classes of alphabet shares referred to as the (i) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"), (ii) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) ordinary shares of class D (the "Class D Shares") (v) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") (x) ordinary shares of class J (the "Class J Shares"), to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares into the following classes of shares and to determine the rights and privileges attached to the alphabet Shares and the Ordinary Shares:

- (i) One thousand two hundred and fifty (1,250) class A shares (the "Class A Shares"),
- (ii) One thousand two hundred and fifty (1,250) class B shares (the "Class B Shares"),
- (iii) One thousand two hundred and fifty (1,250) class C shares (the "Class C Shares"),
- (iv) One thousand two hundred and fifty (1,250) class D shares (the "Class D Shares"),
- (v) One thousand two hundred and fifty (1,250) class E shares (the "Class E Shares"),
- (vi) One thousand two hundred and fifty (1,250) class F shares (the "Class F Shares"),
- (vii) One thousand two hundred and fifty (1,250) class G shares (the "Class G Shares"),
- (viii) One thousand two hundred and fifty (1,250) class H shares (the "Class H Shares"),
- (ix) One thousand two hundred and fifty (1,250) class I shares (the "Class I Shares"),
- (x) One thousand two hundred and fifty (1,250) class J shares (the "Class J Shares").

As a consequence of the above, the allocation of the shares in the Company is deemed to be read as follows:

a. PALAMON EUROPEAN EQUITY II L.P., prenamed, owns (i) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class A Shares, (ii) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class B Shares, (iii) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class C Shares, (iv) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class D Shares, (v) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class E Shares (vi) one thousand two hundred and twentyeight (1,228) Class F Shares (vii) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class G Shares, (viii) one thousand two hundred and twenty-eight (1,228) Class H Shares (ix) one thousand two hundred and twenty-seven (1,227) Class I Shares and (x) one thousand two hundred and twenty-seven (1,227) Class J Shares;

b. PALAMON EUROPEAN EQUITY II "BOA", L.P., prenamed, owns (i) twenty-two (22) Class A Shares, (ii) twenty-two (22) Class B Shares, (iii) twentytwo (22) Class C Shares, (iv) twenty-two (22) Class D Shares, (v) twenty-two (22) Class E Shares (vi) twenty-two (22) Class F Shares (vii) twenty-two (22) Class G Shares, (viii) twenty-two (22) Class H Shares (ix) twenty-three (23) Class I Shares and (x) twenty-three (23) Class J Shares;

*Fourth resolution*

The shareholder resolves to fully restate the articles of the Company which shall read as follows:

“ **Art. 1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles -including Article 14.4 -and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate).

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to coordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, cooperation, joint venture, and reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or surety-ship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorization under Luxembourg Law.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred 12,500 alphabet shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each all of which are fully paid up divided into ten (10) classes, as follows:

5.1.1 One thousand two hundred and fifty 1,250 class A shares (the "Class A Shares"),

5.1.2 One thousand two hundred and fifty 1,250 class B shares (the "Class B Shares"),

5.1.3 One thousand two hundred and fifty 1,250 class C shares (the "Class C Shares"),

5.1.4 One thousand two hundred and fifty 1,250 class D shares (the "Class D Shares"),

5.1.5 One thousand two hundred and fifty 1,250 class E shares (the "Class E Shares"),

5.1.6 One thousand two hundred and fifty 1,250 class F shares (the "Class F Shares"),

5.1.7 One thousand two hundred and fifty 1,250 class G shares (the "Class G Shares"),

5.1.8 One thousand two hundred and fifty 1,250 class H shares (the "Class H Shares"),

5.1.9 One thousand two hundred and fifty 1,250 class I shares (the "Class I Shares"),

5.1.10 One thousand two hundred and fifty 1,250 class J shares (the "Class J Shares"),

together referred to as the "Shares" and having such rights and features as set out in the Articles.

5.2 The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

5.4.1 All Shares are redeemable under the following conditions and modalities (for the purposes of these Articles, redeemable means that the Shares are repurchased and cancelled). The Company shall notify the holders of Shares before any redemption. No individual Shareholder shall have the right to force any redemption of its Shares. Subject to always complying with the 1915 Law, redemption takes place at the Company's initiative, at the exclusion of the holders of Shares' request, and for one or more entire classes of Shares (through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es)). In the case of redemption of classes of Shares, such redemption shall be made in the reverse numerical order (starting with the class J). For the avoidance of doubt,

(i) no Class A Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class B Shares outstanding; when the Class A Shares shall be redeemed, the Company shall be dissolved and liquidated at the same time;

(ii) no Class B Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class C Shares outstanding;

(iii) no Class C Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class D Shares outstanding;

(iv) no Class D Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class E Shares outstanding;

(v) no Class E Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class F Shares outstanding;

(vi) no Class F Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class G Shares outstanding;

(vii) no Class G Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class H Shares outstanding;

(viii) no Class H Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class I Shares outstanding; and

(ix) no Class I Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class J Shares outstanding.

5.4.2 In the event of a reduction of share capital through the redemption of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of Shares of the redeemed class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and redeemed.

5.5 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be redeemed.

5.6 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors on the basis of the relevant Interim Accounts and in accordance with the provisions of Article 16 of the Articles.

5.7 Upon the redemption of the Shares of the relevant class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

For the purposes of this Article 5, the following words shall have the following definitions:

"Available Amount" means in relation to the Shares the total amount of net profits attributable to the class of Shares (as determined in accordance with Article 16 of the Articles) of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to Article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii), as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this correspond to available amounts in accordance with law but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits attributable to the class of Shares in accordance with the provisions of Article 16 of the Articles (including carried forward profits as determined for the relevant class of class of Shares in accordance with the provisions of Article 16.2 of the Articles);

P = any freely distributable reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this correspond to available amounts in accordance with law;

L = losses (including carried forward losses);

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

- "Cancellation Value Per Share" means the cancellation amount per Share to be paid to the Shareholders.

- "Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date

- "Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption of the relevant class of Shares.

- "Total Cancellation Amount" means the amount to be paid as the redemption price for the Shares so redeemed.

5.8 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Board of Directors may determine provided that all such Shares are treated equally.

5.9. The above shall not prejudice to any other form of capital reduction or any other form of distribution.

#### **Art. 6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

#### **Art. 7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder; the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

**Art. 8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**Art. 9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realize any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**Art. 10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorized to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any Managers solely;

10.3 any person to whom such power, has been delegated in accordance with Article 11.

**Art. 11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at Board Meetings without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at Board Meetings to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting and that no Manager participates in meetings (telephone conferences) via telephone from the United Kingdom. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in Board Meetings through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

**Art. 13. ERISA Rights.**

13.1 For as long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly Shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company and its subsidiaries in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accordingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as Managers of the Company and each of its subsidiaries and the Shareholders and the shareholders of the subsidiaries

shall vote and take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a Manager of the Company and each of its subsidiaries (collectively the "ERISA Managers").

13.2 The shareholders in each of the ERISA Funds include limited partners which are entities governed in the United States of America by the Employee Retirement Income Security Act 1974 as amended from ("ERISA"). In order to permit the limited partners governed by ERISA to treat each of the ERISA Funds as VCOC's for the purposes of ERISA they need to obtain certain management rights in companies in which they invest in a manner and to an extent that will permit the ERISA Funds to qualify as a VCOC. Accordingly, it is agreed that as long as an ERISA Fund directly or indirectly holds any Shares in the Company, the Company and its subsidiaries and their designated representatives shall provide each ERISA Fund (individually) with the following rights to the extent such rights are permissible under the applicable statutory laws (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account):

13.2.1 the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the right to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

13.2.2 the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of Managers of the Company (and the board of directors of each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund to the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of Managers;

13.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss, cash flow statements and operational KPIs of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company's financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; (v) a medium-term strategic plan of the Company and its subsidiaries; (vi) updates within the monthly report describing the Company's progress in relation to its plan; and (vii) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

13.2.4 the right to meet on a regular basis with the Managers or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the Managers of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company's or any of its subsidiaries' (or associated companies') business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programmes, the purchasing or selling of important trademarks, licences or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

13.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the Board of Managers of the Company or to the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

13.2.6 to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), the right to receive notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the Articles, and the right to consult with the Company with respect to such actions.

13.3 In the event that the Company ceases to qualify as an «operating company» (as defined in the first sentence of 29 C. F. R. Section 2510 3-101(c)), then the Company and each Shareholder will co-operate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment of PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P. or PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P. qualifies as a «venture capital operating company» (as defined in the Plan Asset Regulations) and shall continue to qualify as a «venture capital investment» (as defined in the Plan Asset Regulations). This provision shall not be construed as an obligation on any Party to provide any additional finance to the Company or its subsidiaries.

13.4 In the event that the ERISA Funds transfer all or any part of their investment in the Company to an affiliated entity (or to a direct or indirect wholly-owned subsidiary of any such affiliated entity) that is intended to qualify as a VCOC under the Plan Asset Regulations such affiliated entity shall be afforded the same rights with respect to the Company as are afforded to the ERISA Funds under this article.

13.5 For the purpose of this article, ERISA Fund means both or either of PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P. and PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P..

#### **Art. 14. Shareholders' resolutions.**

14.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

14.2 Subject as provided in Articles 14.3, 14.4 and 14.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

14.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

14.4 Subject as provided in Article 14.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorized representative.

14.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

14.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

**Art. 15. Business year.** The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

#### **Art. 16. Distributions on shares.**

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance Article 16.3 and in accordance with the following provisions:

- the holders of class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the class A Shares held by them, then,
- the holders of class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the class B Shares held by them, then,
- the holders of class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class C Shares held by them, then,
- the holders of class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty five per cent (0.25%) of the nominal value of the class D Shares held by them, then,
- the holders of class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class E Shares held by them, then,
- the holders of class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the class F Shares held by them, then
- the holders of class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the class G Shares held by them, then
- the holders of class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the class H Shares held by them, then
- the holders of class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the class I Shares, and then,
- the holders of class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. class J Shares) have been cancelled following its redemption or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially class I Shares).

16.2.1 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the 1915 Law and in accordance with the other applicable provisions of the 1915 Law.

16.2.2 Notwithstanding the preceding provisions and subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Sole Director or in case of plurality of directors, the Board of Directors is authorized to pay interim dividends to the

shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in Article 16.4 before the end of the financial year and subject to and in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may, by resolution of the Shareholders, declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

16.4 The Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

#### **Art. 17. Dissolution and Liquidation.**

17.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 14. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 16.

#### **Art. 18. Interpretation and Luxembourg law.**

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."

#### *Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt et un mai.

Par-devant nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

- "PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.", un limited partnership, constitué et régi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, immatriculé à Cardiff sous le numéro de registre LP 10434, ici représenté par Flora Gibert, employée demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé, et

- "PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA" L.P.", un limited partnership, constitué et régi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, immatriculé à Cardiff sous le numéro de registre LP 10450, ici représenté par Flora Gibert, employée demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, resteront annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les deux parties mentionnées ci-dessus sont les deux associés de "Twelve Filbert S.à r.l.", ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 168.584 constituée suivant acte du 3 avril 2012, par Maître Henri Hellinckx, en cours au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Les deux associés exercent les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 et déclarent que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Modification de la dénomination de la société de "Twelve Filbert S.à r.l." à "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l.";
- 2.- Modification de l'article 2 des statuts;
- 3.- Création de dix nouvelles classes de parts sociales alphabétique, conversion des parts sociales existantes et détermination des droits et privilèges attachés à ces classes de parts sociales alphabétiques;
- 4.- Totale refonte des statuts;
- 5.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de "Twelve Filbert S.à r.l." en "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l.";

*Deuxième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 2.** La dénomination de la Société sera "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l."

*Troisième résolution:*

Les associés décident de créer dix (10) catégories de parts sociales alphabétiques référencées comme étant les (i) parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A"), (ii) parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B"), (iii) parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C"), (iv) parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D"), (v) parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E"), (vi) parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F"), (vii) parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G"), (viii) parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H"), (ix) parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I"), (x) parts sociales ordinaires de catégorie J (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J"), de convertir les douze mille cinq cents (12,500) parts sociales existantes comme suit et de déterminer les droits et privilèges attachés à ces classes de parts sociales alphabétiques:

- (i) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie A
- (ii) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie B
- (iii) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie C
- (iv) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie D
- (v) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie E
- (vi) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie F
- (vii) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie G
- (viii) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie H
- (ix) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie I
- (x) Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie J

Suite à la décision intervenue ci-dessus, l'allocation des Parts Sociales pour chacun des Associés est comme suit:

a. PALAMON EUROPEAN EQUITY II L.P., précité, détient (i) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A (ii) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, (iii) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, (iv) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, (v) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, (vi) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, (vii) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, (viii) mille deux cent vingt-huit (1.228) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, (xi) mille deux cent vingt-sept (1.227) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I (x) mille deux cent vingt-sept (1.227) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J;

b. PALAMON EUROPEAN EQUITY II "BOA" L.P. précité, détient (i) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A (ii) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, (iii) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, (iv) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, (v) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, (vi) deux cent vingt-deux (222)

Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, (vii) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, (viii) deux cent vingt-deux (222) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, (xi) deux cent vingt-trois (223) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I (x) deux cent vingt-trois (223) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J;

*Quatrième résolution:*

Les associés décident de modifier et de refondre les statuts de la Société qui doivent désormais être lus comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup> . Forme et Dénomination.** Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Palamon Securities IP Holdings S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

**Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts -notamment l'article 14.4 -et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

**Art. 3. Objets.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute

activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci; SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires alphabétiques avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) entièrement libérées et divisées en dix (10) classes, comme suit:

5.1.1 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A")

5.1.2 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B")

5.1.3 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C")

5.1.4 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D")

5.1.5 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E")

5.1.6 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F")

5.1.7 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G")

5.1.8 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H")

5.1.9 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I")

5.1.10 Mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales ordinaires de catégorie J (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J")

Ensemble mentionné comme les « Parts Sociales » et ayant de tels droits et caractéristiques comme exposé dans les Statuts.

5.2 Les détenteurs des Parts Sociales sont ensemble mentionnés comme "les Associés" et "l'Associé" sera interprété en conséquence.

5.3 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toutes Parts Sociales sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.4 Le capital de la Société peut être augmenté ou diminué par une résolution des Associés adoptés dans la façon exigée pour l'amendement de ces Statuts.

5.4.1 Toutes les Parts Sociales sont rachetables dans les conditions suivantes et les modalités (pour les besoins de ces Statuts, rachetable signifie que les Parts Sociales sont rachetées et annulées). La Société notifiera les détenteurs de Parts Sociales avant n'importe quel rachat. Aucun Associé individuel n'aura le droit de forcer n'importe quel rachat de ses Parts Sociales. Toujours soumis à l'observation de la Loi 1915, le rachat a lieu à l'initiative de la Société, sauf si cette requête est effectuée par les détenteurs Parts Sociales et pour une ou plusieurs classes de Parts Sociales (par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans une telle classe(s)). Dans le cas de rachat des classes de Parts Sociales, un tel rachat sera fait dans l'ordre numérique inverse (commençant avec la classe J). Pour éviter tout doute:

(i) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie A ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie B non encore remboursée; quand les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A seront rachetées, la Société sera dissoute et liquidée en même temps;

(ii) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie B ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie C non encore remboursée;

(iii) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie C ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie D non encore remboursée;

(iv) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie D ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie E non encore remboursée;

(v) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie E ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie F non encore remboursée;

(vi) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie F ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie G non encore remboursée;

(vii) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie G ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie H non encore remboursée;

(viii) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie H ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie I non encore remboursée;

(ix) Aucune Part Sociale Ordinaire de Catégorie I ne peut être rachetée si la Société a au moment du rachat une Part Sociale Ordinaire de Catégorie J non encore remboursée;

5.4.2 En cas d'une réduction de capital social par le rachat d'une classe de Parts Sociales, une telle classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au prorata de leur détention dans une telle classe, au Montant Disponible (avec la limitation cependant au Montant d'Annulation Totale) et les détenteurs des Parts Sociales de la classe rachetée de Parts Sociales, recevront de la Société un montant égale à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chacune des Parts Sociales de la classe appropriée, détenues par eux et rachetées.

5.5 La Valeur d'Annulation Par Parts Sociales sera calculée en divisant le Montant d'Annulation Totale par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe de Parts Sociales à être rachetées.

5.6 Le Montant d'Annulation Totale sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires appropriés et conformément aux dispositions de l'article 16 des Statuts.

5.7 Dès le rachat des Parts Sociales de la classe appropriée de Parts Sociales, la Valeur d'Annulation Par Parts Sociales deviendra due et payable par la Société.

Pour les besoins de cet article 5, les mots suivants auront les définitions suivantes:

"Le Montant Disponible" signifie par rapport aux Parts Sociales, le montant total de bénéfices nets attribuables à la classe de Parts Sociales (comme déterminé conformément à l'Article 16 des Statuts) de la Société (incluant des profits reportés) dans la mesure que les Associés auraient eu droit aux distributions de dividende selon l'Article 16 des Statuts, augmenté de (i) des réserves librement distribuables (incluant pour l'évitement de doute la réserve de prime d'émission) et (ii), selon le cas, par le montant de la réduction de capital social et de la réserve légale touchant à la classe de Parts Sociales à être annulée dans la mesure où ceci correspond aux montants disponibles conformément à la loi, mais réduit par (i) les pertes (des pertes reportées incluses) et (ii) n'importe quelles sommes à être placée en réserve (s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, chaque fois comme exposé dans les Comptes Intérimaires appropriés (pour lever tout doute sans les prendre en compte deux fois) pour que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Par lequel:

AA = Montant Disponible;

NP = Bénéfices nets attribuables à la classe de Parts Sociales conformément aux dispositions de l'article 16 des Statuts (incluant profits reportés comme déterminé pour la classe appropriée de classe de Parts Sociales conformément aux dispositions de l'article 16.2 des Statuts);

P = n'importe quelles réserves distribuables;

CR = le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale touchant la classe de Parts Sociales à être annulées dans la mesure où celles-ci correspondent aux montants disponibles conformément à la loi;

L = pertes (pertes reportées incluses);

LR = n'importe quelles sommes à être placées en réserve(s) conformément aux exigences de loi ou des Statuts.

-"La valeur d'Annulation Par Part Sociale" le montant d'annulation par action à être payée aux Associés.

-"Des Comptes Intérimaires" signifient les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires appropriés.

-"La Date des Comptes Intérimaires" signifie la date, pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat de la classe appropriée de Parts Sociales.

"Le montant d'Annulation Totale" signifie le montant à être payé comme le prix de rachat pour les Parts Sociales rachetées.

5.8 Si des Parts Sociales sont émises sans être entièrement libérées lors de leur émission, le paiement du solde débiteur sera fait à un tel temps et sur de telles conditions que le Conseil de Gérance peut déterminer les conditions que de telles Parts Sociales soient traitées également.

5.9 Les dispositions ci-dessus ne porteront pas préjudice à une autre forme de réduction de capital ni à une autre forme de distribution.

#### **Art. 6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs de cette Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

#### **Art. 7. Transfert des parts sociales.**

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés, à moins que les Associés qui détiennent au moins les trois quarts des Parts Sociales, n'aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent, être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés, à moins que les Associés qui détiennent au moins les trois quarts des Parts Sociales, détenues par les ayants droit, n'aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915; 7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### **Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**Art. 9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception des actions requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

**Art. 10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, n'importe lequel des Gérants seul;

10.3 Toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

**Art. 11. Agent des gérants.** Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

#### **Art. 12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors de Réunions du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de ladite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors de Réunions du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion et sous réserve qu'aucun Gérant ne participe à ces Réunions du Conseil de Gérance (conférences téléphoniques) par téléphone depuis le Royaume-Uni. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant), physiquement présents au même endroit, est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, par son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue, et peut, être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signé(s) par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées, en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **Art. 13. Droits ERISA.**

13.1 Aussi longtemps qu'un Fond ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement Associés, ce Fond ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société et ses filiales dans une manière et dans la mesure permettant à ce Fond ERISA d'influencer substantiellement ou de participer dans la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fond ERISA individuellement que chaque Fond ERISA et ses candidats aura le droit (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte) de temps en temps et à tout moment avec un préavis par écrit de proposer jusqu'à deux personnes pour la nomination de gérants de la Société et de chacune de ses filiales et les Associés et les associés des filiales voteront et prendront toute autre part sociale qui serait nécessaire pour assurer que dans chaque cas ou une personne proposée par chaque Fond ERISA aura la fonction de gérant de la Société et de chacune de ses filiales (conjointement les "ERISA Membres du Conseil").

13.2 Les investisseurs dans chacun des Fonds ERISA comprennent les associés commanditaires qui sont des entités régies aux Etats-Unis par la Loi de 1974 relative aux régimes de retraite et de couverture médicale ERISA. Dans le but de permettre aux associés commanditaires régis par ERISA de considérer chaque Fond ERISA comme VCOC's aux fins de ERISA ils ont besoin d'obtenir certains droits de gestion dans les sociétés dans lesquelles ils investissent dans Une manière et mes ure qui permettra à la Société de le qualifier comme VCOC. Par conséquent, il est convenu que aussi longtemps qu'un Fond ERISA détient directement ou indirectement des parts sociales dans la Société, la Société et ses filiales et leurs représentants désignés garantiront à chaque Fond ERISA (individuellement) les droits suivants (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte):

13.2.1 Le droit de visiter et inspecter chacun des bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et de ses filiales, aux moments où le Fond ERISA l'aura raisonnablement requis.

13.2.2 Le droit de nommer un représentant pour participer comme observateur à chacune des réunions du Conseil de Gérance de la Société (et chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant sera faite par préavis écrit du Fond ERISA à la Société et prendra effet à la délivrance du préavis écrit au siège social de la Société ou à toute réunion du Conseil de Gérance.

13.2.3 Le droit de recevoir, dans un temps raisonnable, après sa demande écrite, toutes les informations en relation avec la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à sa seule discrétion, comme appropriées, comprenant sans limitation sans limitation: (i) dans les 30 jours de la fin du mois les informations et déclarations financières consolidées mensuellement, incluant mais sans y être limité les bilans, profits et pertes et les déclarations relatives au flux de trésorerie ainsi que les indicateurs de performance clés opérationnels de la Société et chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours de la fin de chaque période comptable et des déclarations financières consolidées annuelles, (iii) sur une base annuelle et pas plus tard que dans les 30 jours qui précèdent le début de l'exercice social de la Société ou si requis sur une base plus fréquente, le plan d'affaires, le budget et les prévisions et les estimations du flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un cadre explicatif sur l'évolution du groupe dans des matières affectant matériellement le commerce et les affaires du groupe; (v) un plan stratégique à moyen terme de la Société et ses filiales; (vi) des mises à jour dans le rapport mensuel décrivant le progrès de la Société par rapport à son plan; et (vii) les informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fond ERISA peut raisonnablement requérir comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développements matérielles ou événements ou propositions significatives.

13.2.4 Le droit de rencontrer sur une base régulière les gérants ou autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée en question) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et assistance et influencer les gérants de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, les conditions financières, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales ou de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue à ce sujet comprenant, sans limitation, des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement, l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou le début proposé ou le compromis d'un litige important;

13.2.5 Le droit de soumettre des propositions et suggestions au Conseil de Gérance de la Société ou au conseil de l'une quelconque de ses filiales, s'ils n'ont pas été adoptés par la gérance; et

13.2.6 Dans une mesure compatible avec la loi applicable (et au regard d'événements qui requièrent une divulgation publique, seulement à la suite de la divulgation publique de la Société au moyen de dépôts légaux de garanties en question ou autrement), le droit de recevoir un préavis en avance relatif à toutes parts sociales significatives, comprenant, sans limitation, des dividendes extraordinaires, des fusions, des acquisitions ou des ventes d'actifs, des émissions de montants significatifs de dette ou capital et des modifications matérielles aux Statuts, et le droit de se consulter avec la Société en relation à ses parts sociales.

13.3 Au cas où la Société cesse de qualifier comme une «société opérationnelle» (telle que définie à la première phrase du 29 C. F.R. Section 2510.3-101 (c)), la Société et chaque Associé coopéreront de bonne foi pour prendre toutes les parts sociales raisonnables nécessaires pour assurer que l'investissement de PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P. ou PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P. est qualifié comme «société opérationnelle à capital risque» (telle que définie dans le Plan de Régulation des Actifs) et doit continuer à être qualifiée comme «investissement à capital risque» (tel que défini dans le Plan de Régulation des Actifs). Cette disposition ne doit pas être entendue comme une obligation de toute Partie de fournir toute finance supplémentaire à la Société ou à ses filiales.

13.4 Au cas où les Fonds ERISA transfèrent tout ou partie de leur investissement dans la Société à une entité affiliée (ou à une filiale à 100% directe ou indirecte d'une telle entité affiliée) qui est destinée à être qualifiée comme un VCOC conformément aux «Plan Asset Regulations», une telle entité affiliée sera soumise aux mêmes droits pour la Société que sont attribués aux Fonds d'ERISA sous cet article.

13.5 Pour les besoins de cet article, Fonds ERISA signifie PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P. et PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P. ensembles ou l'un l'autre.

#### **Art. 14. Résolutions des associés.**

14.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

14.2 Ainsi qu'il est prévu aux Articles 14.3, 14.4 et 14.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois si le quorum, n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés pourront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

14.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

14.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 14.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

14.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

14.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de ladite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

14.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par email ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

**Art. 15. Exercice social.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 16. Distribution des parts sociales.**

16.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

16.2 La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant de cette distribution sera prise par les Associés en accord avec l'article 16.3 des Statuts et en accord avec les conditions citées ci-dessous:

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule dix pour cent (0,10 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A détenues par eux, alors,

- Les détenteurs Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,15 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule vingt pour cent (0,20 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule vingt cinq pour cent (0,25 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45 %) de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I auront droit de recevoir des distributions de dividende en ce qui concerne une telle année dans un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50 %) de la valeur nominale de la classe des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I détenues par eux, alors,

- Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J auront droit de recevoir le reste de n'importe quelle distribution de dividende.

Si la dernière classe de Parts Sociales restante (par l'ordre alphabétique, par exemple la classe J) a été annulée après son rachat ou autrement au moment de la distribution, le reste de n'importe quelle distribution de dividende sera alors alloué à la classe de Parts Sociales précédente dans l'ordre alphabétique inverse (par exemple initialement la Classe de Parts Sociales I).

16.2.1 Dans tous les cas, les dividendes peuvent seulement être distribués et des Parts Sociales rachetées dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi et conformément aux autres dispositions applicables de la Loi.

16.2.2 Malgré les dispositions précédentes et conformément aux dispositions de la Loi du Grand-Duché de Luxembourg et ces Statuts, le Gérant Unique, ou en cas de la pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, est autorisé à payer des dividendes intérimaires aux associé(s) conformément aux dispositions de distribution décrites dans l'Article 16.4 avant la fin de l'exercice financier et conformément aux dispositions légales applicables

16.3 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

16.4 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

#### **Art. 17. Dissolution et Liquidation.**

17.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 14. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

17.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale

au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.

### **18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.**

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre); (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.»

### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 mai 2012. Relation: LAC/2012/24005. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): I. Thill.*

Référence de publication: 2012080823/953.

(120113741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2012.

---

### **Hôtel Simon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 85.267.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 15 juin 2012 à 14.00 heures*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Henri SIMON comme Administrateur.

Est nommé Administrateur en son remplacement Monsieur Claude SIMON, né à Esch-sur-Alzette (L) le 15 août 1977, demeurant à L - 6793 Grevenmacher, 52, Route de Trèves. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2013.

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L -9053 Ettelbruck, 45, Avenue IF. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2013.

Grevenmacher, le 15 juin 2012.

Pour extrait sincère et conforme

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012081247/19.

(120115256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**BRASSERIE SIMON Exploitation et Cie S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-9550 Wiltz, 14, rue Joseph Simon.

R.C.S. Luxembourg B 113.001.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de Brasserie Simon Exploitation et Cie S.e.c.s. tenue le 21 juin 2012 à 10.30 heures à Wiltz*

L'assemblée générale constate le changement de l'adresse de l'associé Monsieur Jacques FONTAINE à L - 9535 Weidingen/Wiltz, 25, Rue Knupp ainsi que le changement de l'adresse de l'associée Madame Elisabeth FONTAINE à L - 9774 Urspelt, 13, Am Nidderland.

Pour extrait sincère et conforme

*La gérante*

Référence de publication: 2012081046/14.

(120115260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Antea, Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 169.862.

**STATUTS**

L'an deux mille douze, le quatre mai.

Par devant nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

M.H.R. TRADING COMPANY S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 10401;

ci-après représentée par Mr Gianpiero SADDI, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle est établie à Luxembourg, en vertu d'une procuration avec pouvoir de substitution donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est ANTEA (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société a pour objet l'exercice d'activités de conseil sous toutes ses formes et de prestation de services relevant de l'organisation, de la gestion et de l'administration d'entreprises ou d'institutions au sens le plus large.

3.5. La société a également pour objet l'exécution de tous travaux, études et expertises économiques et financières, ainsi que toutes activités se rattachant directement au conseil économique et financier.

3.6. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), représenté par cinq cents (500) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le capital autorisé de la société est fixé à la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-).

5.4. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de cinquante mille euros (EUR 50.000,-), par l'émission de cinq cents (500) nouvelles actions, ayant les mêmes droits que les actions existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.4. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'actions.

6.6. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil d'administration.**

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins cinq (5) membres dont au moins:

(i) deux (2) administrateurs de classe A; et

(ii) trois (3) administrateurs de classe B.

(ii) Les administrateurs ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(iii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat.

(iv) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(v) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(vi) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vii) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

#### 7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés pourvu qu'au moins un administrateur de classe A soit présent ou représenté. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés pourvu qu'au cas où les associés ont nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion.

L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

#### **Art. 8. Administrateur unique.**

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1) :

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 9. Responsabilité des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Actionnaire(s)**

#### **Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.**

##### 10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (chacune une Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

##### 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s).

Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(vii) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(viii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(ix) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valable-

ment quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(x) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

**Art. 11. Actionnaire unique.** Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et
- (iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le premier mercredi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

**Art. 13. Commissaires /Réviseurs d'entreprises.**

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

**Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le trente-et-un (31) décembre 2012. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2013.

### *Souscription et Libération*

M.H.R. TRADING COMPANY S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et de les libérer par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1500.

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration de la société se compose de 5 membres.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de classe A de la Société pour une durée de six (6) ans à compter du présent acte jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'année 2017.

- M. Jean Louis Bonnet, dirigeant d'entreprises, né le 28 juin 1949 à Ardin (79) en France, dont l'adresse professionnelle est située au 6, rue de Téhéran, 75008 Paris; et

- M. Nicolas Urbain, dirigeant d'entreprises, né le 20 septembre 1960 à Moulin (03) en France, dont l'adresse professionnelle est située au 6, rue de Téhéran, 75008 Paris.

3. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de classe B de la Société pour une durée de six (6) ans à compter du présent acte jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'année 2017.

- M. Thomas Felgen, avocat à la Cour, né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, dont l'adresse professionnelle est située au 6, rue Heinrich Heine;

- M. René Faltz, avocat à la Cour, né le 17 août 1953 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, dont l'adresse professionnelle est située au 6, rue Heinrich Heine; et

- Mme. Micheline Spies, comptable, née le 12 avril 1977 à Esch-sur Alzette, Grand-Duché du Luxembourg, dont l'adresse professionnelle est située au 6, rue Heinrich Heine.

4. LOMAC, Luxembourg Offshore Management Company S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 6 rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22206 est nommée en qualité de commissaire de la Société pour une durée de six (6) ans à compter du présent acte jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'année 2017.

5. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Heinrich Heine à L-1720 Luxembourg.

### *Déclaration*

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte au mandataire de la société comparante, ce dernier le signe avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 mai 2012. LAC/2012/21408. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2012.

Référence de publication: 2012080998/320.

(120114512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Banque Invik S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 29.962.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 29 juin 2012, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire Mess. Fredrik Sauter, Johan Ericsson, Johan Nordenfalk and Ando Wikström comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale;
2. De ré-élire KPMG Audit comme réviseurs de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

At the General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on June 29<sup>th</sup> 2012, it has been resolved the following:

1. To re-elect M. Fredrik Sauter, Johan Ericsson, Johan Nordenfalk and Ando Wikström as directors of the board of the Company until the next annual general meeting;
2. To re-elect KPMG Audit as external auditors of the company until the next annual general meeting.

Référence de publication: 2012081031/16.

(120115283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**G.S.E. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 139.964.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 juillet 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Marc Koeune
- Jean-Yves Nicolas
- Sébastien Gravière
- Michael Zianveni

Le commissaire aux comptes est CEDERLUX-SERVICES S.AR.L.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018 .

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012081213/18.

(120115154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**BRASSERIE SIMON Participations et Cie S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-9550 Wiltz, 14, rue Joseph Simon.

R.C.S. Luxembourg B 91.549.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de Brasserie Simon Participations et Cie S.e.c.s. tenue le 21 juin 2012 à 11.00 heures à Wiltz*

L'assemblée générale constate le changement de l'adresse de l'associé Monsieur Jacques FONTAINE à L - 9535 Weidingen/Wiltz, 25, Rue Knupp ainsi que le changement de l'adresse de l'associée Madame Elisabeth FONTAINE à L - 9774 Ursfelt, 13, Am Nidderland.

Pour extrait sincère et conforme

*La gérante*

Référence de publication: 2012081047/14.

(120115258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Breuer Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 7, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 152.038.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 25 mai 2012 à 10.00 heures*

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Pour extrait sincère et conforme  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2012081048/14.

(120115255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Comprehensive Holdings Corporation S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 9.954.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires et détenteurs de parts de fondateurs du 25 juin 2012 à 15.00 heures.*

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires et détenteurs de parts de fondateur décide à l'unanimité de renouveler les mandats de:

Mrs Kena SHOVAL

Mr Zalman SHOVAL

Mr Pinhas VOLOVELSKY

en tant qu'administrateur de la société,

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2012,

Madame Kena SHOVAL est nommée Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires et détenteurs de parts de fondateur décide à l'unanimité de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de:

la société EM AUDIT et CONSEILS SA, Genève.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Signatures  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2012081092/26.

(120115261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Reggio International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.769.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGGIO INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2012081473/10.

(120114513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Cliffs (Gibraltar) Holdings Limited Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.****Capital social: USD 771.015.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 127.459.

Par résolution prise en date du 13 mars 2012, le gérant commandité a décidé de transférer le siège social de la société du 9A, Rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2012.

Référence de publication: 2012081065/12.

(120115276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Chartreuse et Mont Blanc Global Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 142.637.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 11 juin 2012, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Bénédicte Herlinvaux, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de membre du Conseil de Surveillance, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 mars 2017 et qui se tiendra en 2017.

2. Acceptation de la démission de Stéphanie Charles, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, avec effet immédiat

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2012.

Référence de publication: 2012081061/16.

(120115278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Los Rincones S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 154.642.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2012 à 11.30 heures à Luxembourg  
1, rue Joseph Hackin*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateur de classe A de:

Madame Gilberte LOVISI, épouse BEAUX

Monsieur Nicolas GRIMAL

Monsieur Constantin PAPADIMITRIOU

Monsieur Santiago ALVAREZ de TOLEDO.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de classe A et Présidente de Madame Nathalie BEAUX, épouse GRIMAL.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de classe B de Monsieur Joseph WINANDY.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la société THE CLOVER, Société Anonyme, 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, au poste de Commissaire aux comptes de la société.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour copie conforme

FIDUPAR

Signature

Référence de publication: 2012081315/26.

(120115235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Verto Lux Holding, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 95.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 169.651.

—  
*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 5 juin 2012*

En date du 5 juin 2012, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de modifier la fonction de Monsieur Thomas VAN DITZHUYZEN, gérant de classe A de la Société, en tant que gérant de classe B de la Société avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé comme suit à compter du 5 juin 2012:

- Monsieur Ewald HAMLESCHER, gérant de classe A
- Monsieur Thomas VAN DITZHUYZEN, gérant de classe B
- Monsieur Dr. Roman HAGER, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2012.

VERTO Lux Holding

Signature

Référence de publication: 2012081605/20.

(120114553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Guardian Digital Communications Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,40.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 126.612.

—  
Par résolutions signées en date du 4 juillet 2012, l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de M. Peter Dyer, ayant son adresse professionnelle au 28 Ropemaker Street, EC2Y 9HD, Londres (Royaume-Uni) de son mandat de gérant de la Société avec effet immédiat;

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

*Gérants:*

M. Charles Roemers

Mme Rosa Villalobos

M. Richard Abel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081221/18.

(120115158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Circuit 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 163.571.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que l'adresse de M. Christian Couturier, Administrateur et Président de la Société, est désormais au 68, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Circuit 1**Un mandataire*

Référence de publication: 2012081062/14.

(120115264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Circuit 2, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 163.572.

—  
EXTRAIT

Il est à noter que l'adresse de M. Christian Couturier, Administrateur et Président de la Société, est désormais au 68, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Circuit 2*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012081063/14.

(120115249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Diam International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.010.101,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 131.153.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 18 mai 2012 les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Laurence Goblet, avec adresse au 5 , rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de Gérant B, avec effet au 7 mai 2012 et pour une durée indéterminée.

2. Nomination de Brendan Dolan, avec adresse au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni au mandat de Gérant A, avec effet au 7 mai 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 juin 2012.

Référence de publication: 2012081103/15.

(120115277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**HP Hotels International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1343 Luxembourg, 3, Montée de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 58.819.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth of June.

Before Us Me Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1.- Mr. Ireneusz BORKOWSKI, director, residing at 03-141 Warszawa (Poland), Grzymalitolw 14.

2.- Mr. Cezary Jan DROSZCZ, director, residing at 03-141 Warszawa (Poland), Grzymalitolw 16.

3.- The company of polish law B&D Hotels Spolka Akcyjna, having its registered office at 28/30 Barska Street, 02-315 Warszawa, Poland, registered with the District Court for Warsaw, XII Commercial Department of National Court Register under the number KRS 0000089784.

The appearing parties are hereby represented by Ms. Peggy SIMON, private employee, residing professionally at Echternach, 9, Rabatt, by virtue of three proxies given under private seal,

which proxies after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as said before, declare and request the notary to act:

1) That the company HP Hotels International S.A., established and having its registered office at L-1343 Luxembourg, 3, Montée de Clausen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 58.819, (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of the notary Christine DOERNER, on the 15<sup>th</sup> of April 1997, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 381 of July 16, 1997 and which articles of incorporation have been amended by the same notary Christine DOERNER on the 10<sup>th</sup> of December 2002, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 184 of February 20, 2003.

2) That the corporate capital is set at thirty-two thousand two hundred twenty-six Euro sixteen Cent (€ 32.226,16), represented by one thousand three hundred (1.300) shares with no par value.

3) That the company is not in possession of any real estates or real estates parts.

4) That the appearing parties are the sole shareholders of the Company.

5) That the appearing parties declare the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

6) That the appearing parties appoint Mr. Andrzej CHECINSKI, residing at PL-03-141 Warsaw, 16B, Grzymalitow, as liquidator of the Company; and who, in his capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of the present deed.

7) That the shareholders decide to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

8) That the shareholders declare having thorough knowledge of the articles of association and of the financial situation of the Company.

9) That with the approval of debtors, all debts have been taken over by the shareholders in proportion to their participation in the corporate capital.

10) The shareholders, having approved the report of the liquidator, declare that they take over all the assets of the Company, and that they will assume any existing debt of the Company in proportion to their participation in the corporate capital.

The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

11) That the shareholders appoint the company G.T. Experts Comptables S.à r.l., having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 121.917, as auditor to the liquidation and ask it to establish a report on the liquidation.

Having reviewed the report of the auditor to the liquidation dated May 31, 2012, the shareholders accept its findings, approve the liquidation accounts and grant a total and entire discharge, without reserve or restriction to the prenamed auditor, in relation to the verifications carried out as of the date hereof. The report of the auditor to the liquidation shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

12) That the shareholders, in the third general meeting of shareholders, declare that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

They confirm that the Company has definitely ceased to exist.

13) That discharge is given to the directors and the auditor of the Company.

14) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-six juin.

Pardevant Nous Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Ireneusz BORKOWSKI, directeur, demeurant à 03-141 Warszawa (Pologne), Grzymalitow 14.

2.- Monsieur Cezary Jan DROZCZ, directeur, demeurant à 03-141 Warszawa (Pologne), Grzymalitow 16.

3.- La société de droit polonai B&D Hotels Spolka Akcyjna, ayant son siège social à 28/30 Barska Street, 02-315 Warszawa, Pologne, enregistrée auprès du "District Court for Warsaw, XII Commercial Department of National Court Register" sous le numéro KRS 0000089784.

Les parties comparantes sont ici représentées par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées,

lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, déclarent et requièrent le notaire instrumentaire d'acter:

1) Que la société HP Hotels International S.A., établie et ayant son siège social à L-1343 Luxembourg, 3, Montée de Clausen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 58.819, (ci-après la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 15 avril 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 381 du 16 juillet 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Christine DOERNER en date du 10 décembre 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 184 du 20 février 2003.

2) Que le capital social souscrit de la Société est fixé à trente-deux mille deux cent vingt-six Euros seize Cents (32.226,16), représenté par mille trois cents (1.300) actions sans désignation de valeur nominale.

3) Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

4) Que les parties comparantes sont les seules actionnaires de la Société.

5) Que les parties comparantes prononcent a dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

6) Que les parties comparantes désignent Monsieur Andrzej CHECINSKI,, demeurant à PL-03-141 Varsovie, 16B, Grzymalitow, comme liquidateur de la Société, et lequel, dans sa capacité de liquidateur de la société aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

7) Que les actionnaires déclarent fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

8) Que les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

9) Que de l'accord des créanciers, toutes les dettes ont été reprises par les actionnaires au prorata de leur participation dans le capital social.

10) Les actionnaires, ayant approuvé le rapport du liquidateur, déclarent qu'ils reprennent tout l'actif de la Société et qu'ils s'engageront à régler tout le passif de la Société au prorata de leur participation dans le capital social.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

11) Que les actionnaires nomment la société G.T. Experts Comptables S.à r.l., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 121.917 en qualité de commissaire à la liquidation, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation du 31 mai 2012, les actionnaires en adoptent les conclusions, approuvent les comptes de liquidation et donnent décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction au prédit commissaire pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

12) Que les actionnaires, constitués en troisième assemblée, déclarent que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission d'actions ou de tous autres titres seront annulés.

Ils constatent que la Société a définitivement cessé d'exister.

13) Que décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat.

14) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Echternach, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 29 juin 2012. Relation: ECH/2012/1066. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081249/135.

(120115159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Tetragono S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 82.490.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 25 juin 2012:*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste d'administrateur, avec effet immédiat, de Monsieur Mike ABREU PAIS, né le 09 Janvier 1981 à Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2017, Monsieur Maurizio MAUCERI, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1975 à Lecco (Italie) et demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

3) L'Assemblée décide de renouveler à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017, Monsieur Laurent TEITGEN, administrateur, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

4) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg avec effet immédiat.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- Monsieur Laurent TEITGEN, administrateur, 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
- Monsieur Daniel GALHANO, administrateur, 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse, en date du 15.06.2012, du commissaire aux comptes:

- Revisora S.A., ayant son siège social au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TETRAGONO S.A.

Référence de publication: 2012081563/27.

(120115245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**ASE Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 24.440,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 169.327.

—  
In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of June.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

CEG INVESTMENTS III LLP, a limited liability partnership incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office c/o Commercial Estates Group Limited, Sloane Square House, 1 Holbein Place, London, SW1W 8NS, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number OC373321 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Mr. Régis Galiotto, private employee, residing professionally at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- That the appearing party is the sole shareholder of ASE Holdings S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register (the "Company") and incorporated by a deed enacted by the undersigned notary, on 1 June 2012, not yet published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations".

II.- That all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares of EUR 1 (one Euro) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Conversion of the currency of the share capital of the Company from Euro to Pounds Sterling and subsequent (i) conversion of the currency of the nominal value of all the shares of the Company from Euro to Pounds Sterling and (ii) decrease of the share capital so that the share capital finally amounts to £10,096 (ten thousand ninety-six Pounds Sterling) represented by 10,096 (ten thousand ninety-six) shares having a nominal value of £1.00 (one Pound Sterling);

3. Increase of the share capital of the Company by way of a contribution in kind in order to raise it from its current amount of £10,096 (ten thousand ninety-six Pounds Sterling) to £24,440 (twenty four thousand four hundred forty Pounds Sterling) by the issuance of 14,344 (fourteen thousand three hundred forty four) new shares of the Company to the Sole Shareholder; and

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

The Sole Shareholder waived its rights to the prior notice of the current meeting. The Sole Shareholder acknowledged being sufficiently informed on the agenda and considered being validly convened and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

The Sole Shareholder resolved to convert the currency of the share capital of the Company from Euro into Pounds Sterling using the exchange rate EUR/Pounds Sterling of 0.8077 (zero point eight zero seven seven) provided by the European Central Bank as at 11 June 2012.

The Sole Shareholder further resolved to subsequently convert, with effect as at the date hereof, the currency of the nominal value of all the shares of the Company from EUR 1 (one Euro) to £0.8077 (zero point eight zero seven seven Pounds Sterling).

As a result of the above, the share capital of the Company now amounts to £10,096.25 (ten thousand ninety-six point twenty-five Pounds Sterling) and is represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a nominal value of £0.8077 (zero point eight zero seven Pounds Sterling) each.

The Sole Shareholder immediately resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of £0.25 (zero point twenty-five Pounds Sterling), which shall be allocated to the legal reserve of the Company so as to decrease it from its current amount of £10,096.25 (ten thousand ninety-six point twenty-five Sterling Pounds) to £10,096 (ten thousand ninety-six Sterling Pounds).

The Sole Shareholder subsequently resolved to increase the nominal value of the shares of the Company, without changing the amount of the share capital of the Company, from £0.8077 (zero point eight zero seven seven Pounds Sterling) to £1.00 (one Pound Sterling) by the cancellation of 2,404 (two thousand four hundred four) shares issued by the Company and held by the Sole Shareholder.

As a result of the above, the share capital of the Company now amounts to £10,096 (ten thousand ninety-six Pounds Sterling) and is represented by 10,096 (ten thousand ninety-six) shares with a nominal value of £1.00 (one Pound Sterling) each.

*Third resolution:*

Further to the conversion mentioned above, the Sole Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of £14,344 (fourteen thousand three hundred forty-four Pounds Sterling), so as to raise it from its current amount of £10,096 (ten thousand ninety-six Pounds Sterling) to £24,440 (twenty-four thousand four hundred forty Pounds Sterling) by the issuance of 14,344 (fourteen thousand three hundred forty-four) new shares with a nominal value of £1.00 (one Pound Sterling) each (the "New Shares"), to be fully paid-up through a contribution in kind as described below, subject to the payment of a global share premium amounting to £2,738,289 (two million seven hundred thirty-eight thousand two hundred eighty-nine Pounds Sterling) payable on the share premium account of the Company (the "Share Premium").

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervened the Sole Shareholder, represented as stated above who declared to subscribe for the New Shares as follows:

The Sole Shareholder declared to subscribe for 14,344 (fourteen thousand three hundred forty-four) new shares subject to the payment of a share premium of £2,738,289 (two million seven hundred thirty-eight thousand two hundred eighty-nine Pounds Sterling).

The New Shares and the Share Premium have been fully paid-up by the Sole Shareholder through the contribution in kind as described below.

#### *Description of the contributions*

The contribution made by the Sole Shareholder is composed of a receivable in an aggregate amount of £2,752,633 (two million seven hundred fifty-two thousand six hundred sixty-three Pounds Sterling) held by the Sole Shareholder against the Company in exchange for the New Shares and the payment of the Share Premium (the "Contribution").

#### *Valuation*

The Contribution, is valued at an aggregate amount of £2,752,633 (two million seven hundred fifty-two thousand six hundred sixty-three Pounds Sterling).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 12 June 2012 and which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

#### *Evidence of the Contribution's existence*

A proof of the existence of the contributions has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges this.

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed as follows:

- the Sole Shareholder, 24,440 (twenty-four thousand four hundred forty shares having a nominal value of £1.00 (one Pound Sterling)).

#### *Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statement and resolutions, the Shareholders unanimously resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company so that it reads as follows:

#### **" Art. 5. Capital.**

5.1. The corporate capital is set at £24,440 (twenty-four thousand four hundred forty Pounds Sterling), represented by 24,440 (twenty-four thousand four hundred forty corporate units in registered form, having a par value of one Pound Sterling (£1.00) each, all subscribed and fully paid-up."

No other amendment is to be made at this article.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the presently stated deed, are estimated at approximately EUR 3,500.

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille douze, le douzième jour de juin.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

#### **A comparu:**

CEG INVESTMENTS III LLP, un groupement à responsabilité limitée constitué selon les loi de l'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social sis à c/o Commercial Estates Group Limited, Sloane Square House, 1 Holbein Place, London, SW1W 8NS, enregistré auprès du registre des sociétés de l'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro OC373321 (l'«Associé Unique»),

dûment représenté par Monsieur Régis Galiotto, employé privé, résidant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné sous seing privé.

La partie comparante, représentée tel que mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Que la partie comparante est l'associé unique de ASE Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (La «Société») et constituée par acte notarié par le notaire instrumentant en date du 1<sup>er</sup> juin 2012, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II.- Que toutes les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de 1 EUR (un Euro) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, duquel l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment préalablement informé.

III. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Conversion de la devise du capital social de la Société de l'Euro à la Livre Sterling et (i) conversion subséquente de la devise de la valeur nominale de toutes les parts sociales de la Société de l'Euro à la Livre Sterling et (ii) diminution du capital social afin que le capital social s'élève à £10.096 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling);

3. Augmentation du capital social de la Société au moyen d'un apport en nature afin de la porter de son montant actuel de £10.096 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling) à £14.344 (quatorze mille trois cent quarante-quatre Livres Sterling) par l'émission de 14.344 (quatorze mille trois cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales de la Société à l'Associé Unique;

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

5. Divers.

Les faits ci-avant exposés étant approuvés par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

*Première résolution:*

L'Associé Unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée. L'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

*Deuxième résolution:*

L'Associé Unique décide de convertir la devise du capital social de la Société, de l'Euro à la Livre Sterling en utilisant le taux de change EUR/Livre Sterling de 0,8077 (zéro virgule huit zéro sept sept) fourni par la Banque Centrale Européenne à la date du 11 juin 2012.

L'Associé Unique décide en outre de convertir par la suite la devise de la valeur nominale de toutes les parts sociales de la Société de 1 EUR (un Euro) en £0,8077 (zéro virgule huit zéro sept sept Livres Sterling) avec effet à la date du présent acte.

En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société s'élève maintenant à £10.096,25 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling et vingt-cinq pence) et est représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de £0,8077 (zéro virgule huit zéro sept sept Livres Sterling) chacune.

L'Associé Unique décide immédiatement de réduire le capital social de la Société d'un montant de £0,25 (vingt-cinq pence), qui sera alloué à la réserve légale de la Société afin de le réduire de son montant actuel de £10.096,25 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling et vingt-cinq pence) à £10.096 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling).

L'Associé Unique décide ensuite d'augmenter la valeur nominale des parts sociales de la Société, sans modifier le montant du capital social de la Société, de £0,8077 (zéro virgule huit zéro sept sept Livres Sterling) à £1,00 (une Livre Sterling) par l'annulation de 2.404 (deux mille quatre cent quatre) parts sociales émises par la Société et détenues par l'Associé Unique.

En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société s'élève désormais à £10.096 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling) et est représenté par 10.096 (dix mille quatre-vingt-seize) parts sociales d'une valeur nominale de £1,00 (une Livre Sterling) chacune.

*Troisième résolution:*

Suite à la conversion ci-dessus mentionnée, l'Associé Unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de £14.344 (quatorze mille trois cent quarante-quatre Livres Sterling), afin de le porter de son montant actuel £10.096 (dix mille quatre-vingt-seize Livres Sterling) à £24.440 (vingt-quatre mille quatre cent quarante Livres Sterling) par l'émission de 14.344 (quatorze mille trois cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de £1,00 (une Livre Sterling) chacune (les «Nouvelles Parts»), devant être payées au moyen d'un apport en nature tel que décrit ci-dessous, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de £2,738,289 (deux millions sept cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling), payable sur le compte de prime d'émission de la Société (la «Prime d'Emission»).

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient alors l'Associé Unique, représenté tel que déclaré ci-dessus qui déclare souscrire aux Nouvelles Parts de la manière suivante:

L'Associé Unique déclare souscrire aux 14.344 (quatorze mille trois cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de £2,738,289 (deux millions sept cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf Livres Sterling).

Les Nouvelles Parts et la Prime d'Emission ont été entièrement payées par l'Associé Unique au moyen d'un apport en nature tel que décrit ci-dessous.

#### *Description de l'apport*

L'apport effectué par l'Associé Unique est composé d'une créance d'un montant global de £2,752,633 (deux millions sept cent cinquante-deux mille six cent trente-trois Livres Sterling) détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société en échange des Nouvelles Parts et du paiement de la Prime d'Emission (l'«Apport»).

#### *Evaluation*

L'Apport est évalué à un montant global de £2.752.633 (deux millions sept cent cinquante-deux mille six cent trente-trois Livres Sterling).

Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration de valeur de l'apport daté du 12 juin 2012 qui restera annexé au présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

#### *Preuve de l'existence de l'Apport*

Une preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'actionnariat de la Société est désormais composé de la manière suivante:

- l'Associé Unique 24,440 (vingt-quatre mille quatre cent quarante) parts sociales ayant une valeur nominale de £1,00 (une Livre Sterling) chacune.

#### *Quatrième résolution:*

En conséquence de la déclaration et des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de le lire comme suit:

#### **« Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à £24,440 (vingt-quatre mille quatre cent quarante Livres Sterling), représenté par 24.440 (vingt-quatre mille quatre cent quarante) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (£1,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Aucune autre modification n'a été apportée à cet article.»

#### *Estimation des coûts*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à EUR 3.500,-.

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, au jour fixé au début de ce document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juin 2012. Relation: LAC/2012/28515. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 juillet 2012.

Référence de publication: 2012081005/231.

(120115124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

#### **ECP Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.304.

Il résulte de la résolution écrite en date du 27 juin 2012 de l'associé unique de la société ECP Management que:

Monsieur Jean-Nicolas Braun avec adresse professionnelle au 35A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, été nommé gérant de la société avec effet au 28 juin 2012 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Philippe Kauffman, démissionnaire avec effet au 27 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ECP Management  
Georgs Weyer  
Gérant

Référence de publication: 2012081147/15.

(120115266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Kulczyk Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.198.

—  
*Extrait des résolutions des membres du conseil de surveillance du 5 juillet 2012*

En date du 5 juillet 2012 par les membres du conseil de surveillance de la Société ont décidé:

- d'accepter la démission de M. Stefan Krieglstein, en tant que membre A du directoire de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

- de nommer M. Mariusz Nowak, né le 28 janvier 1966 à Poznan, Pologne demeurant professionnellement au 24/26 Ul. Krucza, PL - 00-526, Varsovie, Pologne, en tant que membre A du directoire de la Société, pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2014 qui se tiendra en 2015, et ce avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2012.

Stijn CURFS  
Mandataire

Référence de publication: 2012081296/19.

(120115236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Ernster S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 27, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 29.547.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de Ernster S.A.R.L. tenue le 12 juin 2012 à 09.00 heures à Luxembourg*

L'assemblée des associés révoque avec effet immédiat le mandat du réviseur d'entreprises agréé FIDEWA AUDIT S.A.

Pour extrait sincère et conforme  
Le gérant

Référence de publication: 2012081162/12.

(120115254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Etimine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, 202, Z.I. Scheleck II, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 21.179.

—  
L'adresse de M. Bayram ANKARALI, Administrateur/ Administrateur Délégué est dorénavant l'adresse professionnelle située au 204, Z.I. Schéleck II, L-3225 BETTEMBOURG.

L'adresse de Messieurs Kursat ORAL et Hakan KANLI et de Mesdames MariePaule WEBER et Catherine ZAGO, Délégués à la gestion journalière de la société est dorénavant l'adresse professionnelle située au 204, Z.I. Schéleck II, L-3225 BETTEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 06/07/2012.

Référence de publication: 2012081164/14.

(120115191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Evest Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 94.929.

—  
EXTRAIT

Démission du Directeur Général

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Denis Vanboterdal, Directeur Général d'Evest Luxembourg et ce à la date du 31 décembre 2011.

Fait à Weiswampach, le 06.07.2012.

Pour extrait certifié sincère et conforme

*Pour ed-g s.a.*

Dominique Dejean / Jean-Marie Gaspar

*Président / Administrateur*

Référence de publication: 2012081172/16.

(120115253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Monier Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.558.

I. Suite à une fusion par absorption, le mandat de KPMG AUDIT, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a pris fin. KPMG Luxembourg, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, devient le réviseur d'entreprises agréé.

II. Par résolutions prises en date du 27 mars 2012, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de KPMG Luxembourg, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2012 et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Référence de publication: 2012081343/17.

(120115273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**FCM Finance SPF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 29.244.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26.04.2012*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2012 que:

L'assemblée a décidé de réélire aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de 2015.:

- Monsieur Dominique Ransquin, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L - 1526 Luxembourg, Val Fleuri, 23

- Monsieur Serge Cammaert, employé privé, demeurant professionnellement à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

- La société Fidelin S.A., immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B46740, ayant son siège social à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

L'assemblée a décidé de réélire aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de 2015

- Banque Delen Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B27146, ayant son siège social à L - 1150 Luxembourg, route d'Arlon, 287

Pour extrait certifié conforme

Référence de publication: 2012081194/22.

(120115056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Grossbötzl, Hemker, Flaskamp & Co. Beteiligungs S.N.C., Société en nom collectif.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 125.767.

Im Rahmen eines Anteilskaufvertrags, unterschrieben am 5. Juni 2012 mit sofortiger Wirkung, haben die Gesellschafter Herr Horst GROSSBÖTZL, Herr Wolfgang HEMKER und Herr Dr. Jürgen FLASKAMP jeweils 3.1667 Anteile ihrer 52 2/3 Anteile und Herr Hans Otto Walter TRÜMPER 0.3 Anteile seiner 5 Anteile, welche sie in der Gesellschaft hielten, an folgende Person übertragen:

- Herr Wolfgang ZINN, geboren am 10. März 1964 in Remscheid, Deutschland, wohnhaft in Mittelhöhscheid 12, D-42657 Solingen, Deutschland.

Die Anteile der Gesellschaft sind demnach nach der Übertragung der Anteile wie folgt verteilt:

Herr Horst GROSSBÖTZL . . . . .	49,50 Anteile
Herr Wolfgang HEMKER . . . . .	49,50 Anteile
Herr Dr. Jürgen FLASKAMP . . . . .	49,50 Anteile
Herr Hans-Otto Walter TRÜMPER . . . . .	4,70 Anteile
Herr Wolfgang ZINN . . . . .	9,80 Anteile

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Juni 2012.

Grossbötzl, Hemker, Flaskamp & Co. Beteiligungs S.N.C.

Unterschriften

Référence de publication: 2012081234/23.

(120115114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Logwin AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 5, An de Längten.  
R.C.S. Luxembourg B 40.890.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012081305/9.

(120115061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Happy Fly and Shipping S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 51.683.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 14 juin 2012, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, VI section, siégeant en matière commerciale, a prononcé la clôture de la liquidation de la société:

- HAPPY FLY AND SHIPPING SA, (L-5965/09 RC B 51 683) avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25c, bd Royal

Madame Carole BESCH / Maître Stefan SCHMUCK

*Juge commissaire / Liquidateur*

Référence de publication: 2012081240/13.

(120115237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**HM Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 152.704.

Suite à un contrat de cession d'actions en date du 6 juillet 2012, VP Finance S.à r.l., avec siège au 6C rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139 992, un des actionnaires de la Société, a transféré ses 250 parts sociales à B-15 Capital Partners S.A., avec siège au 13, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168 680.

Suite à un contrat de cession d'actions en date du 6 juillet 2012, PHL Finance S.à r.l., avec siège au 6C rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154 515, un des actionnaires de la Société, a transféré ses 250 parts sociales à B-15 Capital Partners S.A., avec siège au 13, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168 680.

Il résulte que les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dès lors intégralement détenues par B-15 Capital Partners S.A.

Munsbach, le 6 juillet 2012.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012081243/23.

(120115172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Howe International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 148.788.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> juin 2012 que le siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Référence de publication: 2012081248/12.

(120115097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**Ninedotnine Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 120.120.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 25 mars 2011 entre:

Société domiciliée: NINEDOTNINE S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

RCS Luxembourg: B 120.120

Et

Domiciliataire: Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg

Société Anonyme

5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

RCS Luxembourg 145.508

a pris fin avec effet au 26 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg

Référence de publication: 2012081385/19.

(120115288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

---

**ABC, Africa Business Center S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.269.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/07/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012081765/10.

(120115909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.

---

**Premium Capital Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Premium Capital Energie Luxembourg S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 147.392.

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE VINGT-HUIT (28) JUIN.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée Premium Capital Energie Luxembourg S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 147.392, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations 1624 du 24 août 2009.

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de Monsieur Christophe Fournage, demeurant professionnellement 4 chemin des Châteaux, Vauresson (92) (France).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Maître Olivia Kirsch, demeurant professionnellement 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Stéphanie Ragni, demeurant professionnellement 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de douze-mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les associés représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des associés tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de la dénomination sociale en «Premium Capital Holding Luxembourg S.à r.l.» et modification consécutive de l'article 2 des statuts de la Société afin de lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «Premium Capital Holding Luxembourg S.à r.l.» »

2. Modification de l'objet social et modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société en vue de lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à toute prise de participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que la détention, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment souscrire une ou plusieurs parts afin de devenir associé commandité dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère et, à cet effet, rendre des services ayant trait au conseil, à la gestion, à la comptabilité et à l'administration de cette entreprise et/ou des filiales directes ou indirectes.

La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toute autre société à laquelle elle s'intéresse. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur des parties de ses actifs.

Elle peut en outre faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée, prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

*Première résolution*

La dénomination de la Société est modifiée en «Premium Capital Holding Luxembourg S.à r.l.» et, par voie de conséquence, l'article 2 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «Premium Capital Holding Luxembourg S.à r.l.».

*Deuxième résolution*

L'objet de la Société est modifié et par, voie de conséquence, l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à toute prise de participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que la détention, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra notamment souscrire une ou plusieurs parts afin de devenir associé commandité dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère et, à cet effet, rendre des services ayant trait au conseil, à la gestion, à la comptabilité et à l'administration de cette entreprise et/ou des filiales directes ou indirectes.

La Société pourra emprunter sous toutes les formes, sauf par voie d'émission publique. Elle pourra émettre par voie d'émission privée seulement, effets, obligations et titres de créances et tout autre type de dette et/ou de titre de participation. La Société pourra aussi faire des prêts et accorder toute sorte de support, prêts, avances et garanties à d'autres sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toute autre société à laquelle elle s'intéresse. Elle pourra aussi donner des garanties et accorder des garanties à l'égard de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, de sociétés affiliées ou toutes autres sociétés. La Société pourra de plus gager, transférer, grever ou créer d'autres types de garanties sur des parties de ses actifs.

Elle peut en outre faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 14h15 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'une tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. FOURNAGE, O. KIRSCH, S. RAGNI, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert le 29 juin 2012. Relation: RED/2012/885. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 03 juillet 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012081417/95.

(120115103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2012.

**Financière d'Ibis Spf S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 33.314.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012082014/9.

(120115985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2012.